

NÉOLOGISMES DANS LE DE NATURA CORPORIS ET ANIMAE DE GUILLAUME DE SAINT-THIERRY

Dans le *Prologue* qu'il donne à son *De natura corporis et animae* pour en définir le sens et en préciser la méthode, Guillaume écrit : « *Scias autem quae legis non mea esse, sed ex parte philosophorum uel physicorum, ex parte uero ecclesiasticorum doctorum, nec tantum eorum sensa, sed ipsa eorum sicut ab eis sunt dicta uel scripta, quae excerpta ex eorum libris hic in unum congressi.* » (2 = PL 180, 695-6) ¹.

Cet avertissement semble exclure toute possibilité pour notre auteur d'employer des néologismes, puisque, par définition, tout texte, tout mot rencontré chez lui, sont empruntés. Nous devons cependant constater que son traité contient un certain nombre de termes qu'il faut bien appeler « néologismes », à un degré qui reste à préciser. Nous allons passer en

1. Références des ouvrages cités :

Guillaume DE SAINT-THIERRY, *De natura corporis et animae* (*nat. corp. et an.*), texte d'après notre édition à paraître, A.L.M.A., Les Belles Lettres ; n° du § et équivalent dans Migne.

Manuscrit n° 172 de la Bibliothèque municipale de Charleville ; le *nat. corp. et an.* est aux ff. 113ra-132rb.

B. TISSIER, *Bibliotheca Patrum cisterciensium*, Bonne-Fontaine, 1662, t. 4, pp. 65-78.

Claudien MAMERT, *De statu animae*, éd. A. Engelbrecht, CSEL, 11, Vienne, 1885, pp. 3-197.

Constantin l'Africain, *Pantegni*, Bâle, 1536.

Némésius d'EMÈSE, Περὶ φύσεως ἀνθρώπου, PG 40, 504-817.

Alfanus, traduction de Némésius d'Emèse, *Premnon Physicon*, éd. K. Burkhard, Leipzig, 1917 ; manuscrit de la Bibliothèque municipale d'Avranches 221(A).

Burgundio DE PISE, traduction de Némésius d'Emèse, *De natura hominis*, éd. G. Verbeke et J. R. Muncho, Leiden, 1975.

P. COURCELLE, *Recherches sur les « Confessions » de saint Augustin*, Paris, 1968, Appendice VII, pp. 405-440, *La « Région de dissemblance » dans la tradition néo-platonisante.*

revue les plus typiques d'entre eux, en allant du plus au moins assuré ou, si l'on veut, des néologismes partiels aux *hapax*, en passant par les diverses situations intermédiaires où se situent des mots qui font leur apparition dans une langue.

Néologisme par cumul sémantique. *Coitus*.

On se demandera pourquoi *coitus*, mot parfaitement classique, figure parmi les néologismes. Tout au plus retiendra-t-on que *coitus*, sur un très court espace, est employé dans deux sens différents :

« *Ira bestialis diuiditur in tria, in furorem, ubi in quantitate nullus modus est, in eam quae dicitur manis, ubi nullus terminus, in eam quae coitus appellatur, cui sola uindicta finem facit, sicut coitus feruori carnis.* » (91 = 718D).

Dans le premier cas, *coitus* désigne une des trois formes de l'irascible, dans le second l'union charnelle. L'unité de ces deux emplois tiendrait dans leur lien avec la notion d'apaisement d'une ardeur, irascible ou charnelle.

Cette habile synthèse sémantique ne doit pas nous abuser. En réalité, derrière *coitus* se cachent deux mots tout à fait distincts. D'abord le classique *coitus*, « union charnelle ». Ensuite un terme emprunté par Guillaume à Némésius d'Emèse, traduit par Alfanus de Salerne. Le texte original grec dit : « Εἶδη δὲ τοῦ θυμοῦ τρία, ὄργη ... μῆνις καὶ κότος ... κότος δὲ, ὄργη ἐπιτηροῦσα καιρὸν εἰς τιμωρίαν. » Ce que la traduction latine rend ainsi : « *Species vero sunt irascibilis potestatis tres : furor et ira permanens, quae graece dicitur minis, et ira reposita, quae graece dicitur cotos (coteos A) ... Cotos (coitos A) vero est ira tempus observans ad vindictam.* » (20, 12-15 ; 16-18, p. 104).

On peut penser que Guillaume a eu sous les yeux un texte donnant les leçons de *A*, où l'on trouve pour *cotos*, à quelques mots d'intervalle, *coteos* et *coitos*. Le second *coitus* de *nat. corp. et an.*, 91, ne serait alors que la latinisation de *coitos*. Ajoutons pour terminer que, chez Alfanus, mis à part le cas du *ms A*, *coitus* traduit habituellement συνουσία (cf. 25, 23, p. 142).

Néologisme par éviction d'un autre terme. *Hepar*.

Hepar n'est pas, chez Guillaume, un néologisme, car bien avant son époque, ce mot était devenu usuel. Si nous le men-

2. Cf. *infra*, *tetraformatum*.

tionnons, c'est qu'à côté de nombreuses occurrences de *hepar* dans *nat. corp. et an.*, on rencontre, une seule fois, le classique *iecur*. Ici Guillaume ne cite plus la littérature médicale, mais un extrait du *De statu animae* de Claudien Mamert. Après tant de citations de Constantin l'Africain qui ne connaît que *hepar*³, on est surpris de voir citer, au nombre des organes internes de l'homme : « *iecoris massam pendentem* » (100 = 721A).

La présence simultanée des deux termes synonymes *hepar* et *iecur*, due à la fidélité de Guillaume à la lettre de ses diverses sources, illustre la façon dont une nouvelle documentation, d'origine médicale, vient rivaliser avec un savoir plus ancien, de type philosophico-théologique, dont le vocabulaire se trouve concurrencé, voire évincé⁴.

Emprunt d'un mot grec. *Messaraicae uenae*.

Les *messaraicae uenae* sont des veines qui conduisent au foie le suc purifié de la deuxième digestion. En français moderne : « les artères mésentériques ». Constantin l'Africain les définit ainsi : « *Vene multe ... ab intestinis procurrunt ad hepar : et he uocantur messeraice, per quas sucus cibi ad epar tendit ab intestinis.* » (3, 26, p. 70). Cela donne chez Guillaume : « *Sucus ... per uenas quas dicunt messeraice quod subtile et purum remittit ad hepar.* » (9 = 698A). Il y a un certain flottement sur la forme de ce mot, puisqu'on trouve *meseraice* dans l'édition de Lyon, 1515, de Constantin ; une correction par exponctuation de *mesaraicas* en *miseraiicas* dans Charleville 172, leçon que nous rejetons ; *mesaraicas* chez Tissier, ce qui est conforme à l'usage grec. Nous nous trouvons, en effet, devant une transcription d'un mot grec, un adjectif dérivé de *μεσάραιον* (= *μεσεντέριον*), dont Liddell-Scott ne donne qu'un exemple, précisément dans l'expression *μεσαραϊκαὶ φλέβες*⁵. Cela met en valeur le fait que Constantin a puisé à des sources, non seulement arabes, mais grecques⁶.

3. On trouve aussi *hepar* (56), d'après Grégoire de Nysse.

4. Cf. la diversité des emplois de *spiritus*, par exemple, dans le même traité.

5. Stephanus medicus. *In Hippocratem*, éd. F. R. Dietz, Königsberg, 1834, 139D.

6. Ainsi s'explique qu'il écrive : « *Hic humor graece uocatur cristalloidos.* » (3, 13, p. 59).

Dérivation à partir d'un mot grec emprunté. *Eucrasia*, *eu-
craticus*.

Au premier stade, Guillaume adopte le mot *eucrasia* : « *Consentiente natura fit eucrasia, bona scilicet temperantia quatuor qualitatum.* » (5 = 697A). Ceci provient de Némésius : « *Corporis et spiritus cum dispositione carnum et nervorum aliorumque bona temperantia est fortitudo... Sed frequenter evenit non unam solum, sed has tres simul eucrasias (εὐκρασίας) deperdi et vivere hominem* (2, 10-12 ; 18-20, p. 35). Au second stade, il dérive d'*eucrasia* l'adjectif *eu-
craticus*. Il faut remarquer qu'on trouve dans le *Speculum fidei* : « *eucrasis, id est bona complexio animae* » (éd. J. Déchanet, 53, p. 120). Cette forme, sans doute influencée par *crasis*, est moins satisfaisante qu'*eucrasia*, car le grec ne connaît que κρᾶσις et εὐκρασία.

Emprunt d'un mot grec douteux. *Euagaidos*.

Dans sa description de l'œil, Constantin écrit : « *Humor alius ante cristaloidon locatur, ut ab aere dessicatur (sic), qui clarus atque albus oui albugini assimilatur, ut et euagaidos uocatur.* » (3, 13, p. 59). D'après cela, Guillaume écrit : « *Crystalleidos, post quem euagaidos, id est humor albugineus, albugini oui similis, qui crystallaidon et humiditate sua exterius nutriat, et ab aere defendat ne eum exsiccet.* » (38 = 705B)⁷. *Euagaidos* renvoie à un hypothétique *εὐαγαῖδος. Ce mot pourrait avoir existé par contamination de αὐγοειδής, « lumineux », qui se rencontre chez Galien (UP, 8, 6) à propos de l'œil et εὐαγής, « brillant, visible ». Du même type qu'*euagaidos* : *crystalleidos, panagras*.

Emprunt d'un mot arabe avec adoption incomplète. *Nucha*.

D'après Constantin, 2, 10, p. 35, « *cerebri mediatores esse spondylium dicuntur medullae, quae nucha sunt appellatae* », Guillaume adopte l'arabe *nucha* : « *Prouisus est neruus qui lingua arabica nucha uocatur, descendens a cerebro et a fine puppis per spondilia dorsi, id est ossa spinae usque ad inferior.* » (31 = 703CD).

Guillaume donne une définition de *nucha*, précise que c'est un mot arabe, l'utilise sous une forme indéclinable. Le statut

7. Dans sa description de l'œil, Guillaume ne semble que partiellement dépendre de la description du *Pantegni*. Notons que, dans le passage cité ici, il remplace judicieusement le *ut* par un *ne*.

de *nucha* est intermédiaire : entre le mot étranger, employé exceptionnellement, et le néologisme, mot nouveau, mais bien intégré à la langue d'accueil.

Emprunt d'un mot arabe avec adoption complète. *Meris*.

Chez Constantin, le mot *meri*, d'origine arabe, indéclinable, est ainsi défini : « *Meri quod dictum est corpusculum, longum, rotundum atque concauum. Quod a stomacho incipit progrediens usque in superiorem extremitatem gutturis.* » (3, 24, p. 68).

Guillaume, à sa suite, écrit : « *Est autem meris membrum longum et rotundum et concauum.* » (6 = 697B). A la différence de *nucha*, *meris* n'est pas donné comme arabe par Guillaume qui, d'autre part, le décline (*meris, merim*, 6 = 697B ; *meri*, 8 = 697D), ce que ne faisait pas Constantin. *Meris* est un néologisme parfaitement intégré au latin.

Faux néologisme. *Anabathmos, catabathmos*.

Ces deux termes ont suscité beaucoup de commentaires : « *Per hos ... gradus, anima ardens desiderio, sollicitudine non pigra anabathmon, id est ascensum faciens... Infelix et degener anima... catabathmon, id est descensum facit inferius.* » (115 = 724D ; 117 = 725B). *Anabathmos* et *catabathmos* ont retenu l'attention. Leur présence n'était-elle pas le signe d'une influence de Plotin sur Guillaume de Saint-Thierry ? Sur ce point, on trouvera une savante mise au point dans P. Courcelle. Essayons d'en résumer les acquis. Ἀναβαθμός, utilisé dans la Septante pour désigner les *Psaumes des degrés*, est transcrit en latin par saint Augustin, avec le même sens : « *Nostis quosdam Psalmos inscribi canticum graduum ; et ibi quidem in graeca lingua satis evidens est, quid dicat ἀναβαθμῶν. Anabathmi enim gradus sunt, sed adscendentium, non descendentium.* » (*Enarr. in Ps. 38, 2, 1*). Καταβαθμός n'est attesté que comme nom propre d'une cataracte égyptienne » (P. Courcelle, p. 421), mais « *catabathmus* », dans la page de Guillaume est à coup sûr amené par l'*anabathmus* qui précède et auquel il fait antithèse. » (*Ibid.*). Ajoutons, pour notre part, que si καταβαθμός est rare, *catabathmus/-os* présente de nombreuses occurrences comme nom propre en latin. Notons encore la réflexion de saint Augustin, venant immédiatement après la phrase citée par P. Courcelle : « *Latinus qui non potuit proprie dicere, generaliter dixit et quoniam gradus appellavit, ambiguum reliquit*

utrum adscendentium esset, an descendendum. » La dénonciation par saint Augustin de cette ambiguïté était, pour Guillaume, un encouragement à l'innovation terminologique.

Réfection d'un mot douteux. *Manis*.

A notre connaissance, *manis* (91 = 718D) est un hapax, à une réserve près, que nous préciserons plus loin. Nous choisissons la forme *manis*. Or, dans le manuscrit on lit *manys*. Mais, dans le même manuscrit on rencontre aussi *syderum* et *phylosophis*. L'équivalence *manys/manis* n'est donc pas douteuse.

Le sens de *manis* ne fait pas difficulté. Il s'agit d'une des trois formes de l'*ira bestialis*, énumérées plus haut (cf. *Coitus*). Elle se caractérise par le fait qu'elle ne connaît pas de terme : « *manis*, « *ubi nullus terminus* ». Guillaume condense ici Némésius : « *Ira permanens quae graece dicitur minis... est ira in vetustatem ducta memoriaeque tradita.* » (20, 13-14; 16-17, p. 104).

Deux remarques s'imposent. D'abord, *minis* est évidemment la transcription iotacisante du mot employé par Némésius, μῆνις, « ressentiment ». D'autre part, Alfanus omet dans sa traduction l'étymologie fournie par Némésius et rattachant μῆνις à μένειν, rapprochement erroné, soit dit en passant. Cependant Guillaume a noté, semble-t-il, la même parenté apparente qui existe en latin entre *minis* et *maneo*. D'où la forme *manis*. Traduire μῆνις par *mania*, comme l'a fait ici Burgundio de Pise, aurait été apparemment plus simple, mais aurait constitué une faute. Guillaume ne l'a pas commise, sans doute parce qu'il connaissait la nature plus physiologique que psychologique de la *mania*, telle que Constantin la définit : « *Quorum (humores melancolici) fumus cum cerebrum petat, maniam hanc generat,* (6, 19, p. 160).

Bref, *manis* est un compromis entre la nécessité de suggérer une parenté avec *maneo* et d'exprimer une notion grecque à laquelle Guillaume n'avait pas un accès direct, mais dont il présentait qu'il fallait la distinguer de *mania*.

La réserve que nous annonçons plus haut est celle-ci : *manis* se rencontre chez un commentateur de Donat qui ne cite ce mot que pour en affirmer aussitôt la monstruosité grammaticale. Voici le texte de cette remarque : « *Numeri singulari nemo dicit hic manis, aut hic manes aut hic mania, aut nescio quid*

tale. » (*Pompeii Comment. art. Donat.* Keil, 5, p. 195). Rien ne prouve que ce texte ait pu influencer Guillaume et nous ne citons ce texte que pour poser la question de certains mots considérés comme des barbarismes ou des invraisemblances et que, cependant, certains auteurs médiévaux finissent par utiliser.

Tetraformatum.

Le cas de *tetraformatum* est proche de celui de *manis*. Avant d'analyser cet hapax, remarquons qu'il aura été soustrait à la connaissance de ceux qui n'ont lu le *De natura corporis et animae* que dans Migne. Seul Tissier, le premier éditeur, donne la leçon correcte du manuscrit : « Omne corpus animale tetraformatum est, id est ex quatuor compositum » (3 = 695A), et non « terra formatum est », mauvaise lecture aboutissant à un contre-sens.

Tetraformatum, d'après le contexte, doit être considéré comme un nom neutre, et non comme un adjectif. Associant le grec et le latin, il est contraire au génie latin, qui préfère des composés issus d'une seule langue, comme *quadriformis*, ou, pour nous en tenir au *De natura corporis et animae*, comme *milleformis* (110 = 723D), *multiformis* (70 = 713C), *multiformitas* (72 = 714A), *triformitas* (100 = 721A). Il reste à expliquer *tetraformatum*. Nous pensons que l'origine de cet hybride est à chercher dans une leçon défectueuse de la traduction de Némésius d'Emèse, qui est ici le guide de Guillaume, puisqu'il écrit : « Omne corpus ex quattuor elementis est compositum... Ex conventu quattuor factum est, ut in tetrpharmaco. » (4, 1, p. 59 ; 5, 11, p. 66). Or le *ms A*, dont nous avons vu, à propos de *coitus*, qu'il représente une tradition proche de celle qu'a connue Guillaume, donne *tetrafarmatione* à la place de *tetrpharmaco*. De *tetrafarmatione* lu ou interprété comme *tetraformatione*, on peut dériver *tetraformatum*. On est loin du grec original τετραφάρμακον, qui désigne un composé de cire, de suif, de poix et de résine, illustrant pour Némésius la parfaite union des composants du corps⁸.

Quelques remarques pour conclure.

Nous n'avons pas de témoignage de l'influence du *De natura corporis et animae*. Tout exemple d'un emprunt à Guil-

8. Cf. Burgundio, p. 64, 9-10.

laume d'un des néologismes que nous venons de citer serait donc d'un grand intérêt pour l'histoire de la diffusion de l'œuvre, particulièrement s'il s'agissait d'un des hapax.

Sur la question de la connaissance de la langue grecque par Guillaume, on peut noter que la plupart des termes grecs qu'il utilise lui ont été fournis par des textes latins. *Anabathmos/catabathmos* et *tetraformatum* représentent des cas particuliers. L'ensemble confirme l'observation de Bell (parlant d'*anabathmos/catabathmos*) selon quoi Guillaume « had a sufficient interest in the language (= le grec) to play with words and devise neologisms »⁹.

Plus généralement, Guillaume, en ce qui concerne l'utilisation ou la création des néologismes, fait preuve des mêmes qualités que dans sa mise en œuvre des *excerpta* : aptitude à tirer parti du matériau dont il dispose et, quand il s'agit de *loca desperata*, ingéniosité pour leur conférer une forme et un sens acceptables, aux moindres frais. C'est qu'il se trouve devant deux sources de nature assez différente. D'une part, Constantin lui offre une documentation abondante et presque toujours claire¹⁰, où il puise sans difficulté les informations et le vocabulaire dont il a besoin. En revanche, le texte de Némésius, tel qu'il a pu le connaître, présente des obscurités dont il lui importait de venir à bout, en raison du haut intérêt du contexte.

On est tenté ici d'établir un parallèle entre l'activité lexicographique de Guillaume et ce que Cl. Lévi-Strauss a appelé, à propos de l'expression de la pensée mythique, le *bricolage*¹¹. A l'ingénieur, dont l'activité vise d'abord « l'obtention de matières premières et d'outils conçus et procurés à la mesure de son projet » (p. 27), s'oppose le bricoleur : « son univers instrumental est clos, et la règle de son jeu est de toujours s'arranger 'avec les moyens du bord' » (p. 27). Dans la création lexicographique, seraient, par exemple, ingénieurs : Cicéron lorsqu'il dote méthodiquement la langue latine du vocabulaire philosophique qui lui fait défaut ; les traducteurs et

9. D. N. BELL, « Greek, Plotinus and the Education of William of St-Thierry », *Cîteaux*, 1979, 30, n° 2-4, p. 247.

10. Cf. pourtant *euagaidos* et la n. (7).

11. Cl. LÉVI-STRAUSS, *La pensée sauvage*, Paris, 1962.

penseurs du Moyen Age qui ont introduit le nouveau corpus aristotélicien. Guillaume occuperait une position intermédiaire. Exerçant une fonction d'*ingénieur* en face des textes de Constantin, il serait, ailleurs, plutôt un *bricoleur* obtenant, « sur le plan intellectuel, des résultats brillants et imprévus. » (p. 26). Dans son entreprise du *De natura corporis et animae*, qui consiste à bâtir une œuvre à partir d'extraits¹², il est bien vrai qu'« il doit se retourner vers un ensemble déjà constitué, formé d'outils et de matériaux ; en faire, ou en refaire, l'inventaire ; enfin et surtout, engager avec lui une sorte de dialogue, pour répertorier, avant de choisir entre elles, les réponses possibles que l'ensemble peut offrir au problème qu'il lui pose. » (p. 28). Quand il est amené à créer des mots, c'est au prix d'un « dialogue avec la matière et les moyens d'exécution » (p. 42). Ainsi découvrons-nous chez Guillaume de Saint-Thierry une activité d'innovation lexicographique, peut-être plus perceptible dans le *De natura corporis et animae* que dans les autres ouvrages. Moins prestigieuse que ses analyses théologiques ou que ses leçons mystiques, elle n'est pas moins marquée qu'elles par sa personnalité. Elle n'est pas moins significative non plus de la place qu'occupe son œuvre, historiquement parlant.

Glossaire du latin
philosophique médiéval, Paris.

Michel LEMOINE.

12. Cf. les déclarations du *Prologue*.